

# Stage de formation lycées

## Les moyens et l'intervention syndicale dans les lycées

Union syndicale  
**Solidaires**

éducation  
**Sud 93**



**Vendredi 15 décembre 23**

de 9h à 17h



**A la bourse du travail de Montreuil**

**24 rue de Paris**

**93100 Montreuil (Métro Croix de Chavaux, sortie 2, rue de Paris)**

### Au programme

**9h - Accueil**

**9h30 – 12h30 Pleinière**

Les nouveautés : Réformes du lycée, EPLE (l'évaluation des EPLE, ordres du jour, commission permanente), Pacte, IMP

**14h – 16h 30 Atelier 1**

DHG, IPS, moyens en éducation prioritaire (lecture de documents, projet local d'évaluation, revendications sur les moyens)

**14h – 16h30 Atelier 2**

Liminaires, motions, outils pour la santé au travail (alertes, retraits, DUERP)

**16h30 – 17h Mutualisation**

**Préparer votre stage : venir avec la DHG, l'IPS, le DUERP de votre lycée et votre ordinateur personnel muni d'un traitement de texte et d'un tableur**

### Se former c'est un droit !

Chaque fonctionnaire ou agent-e non-titulaire sundiqué-e ou non, peut bénéficier de 12 jours de formation par an sans aucun retrait de salaire.

La demande écrite doit être envoyée au plus tard un mois avant le stage.

En cas d'absence de réponse de la hiérarchie le quinzième jour qui précède le stage, le congé est réputé accordé.

En cas de refus, contactez le syndicat.

### Pour vous inscrire :

**1. Adresser une demande écrite à votre hiérarchie avant le 14/11/2023.** Un modèle de demande est disponible sur notre site et au verso.

**2. En vous inscrivant auprès de SUD éducation via le formulaire à cette adresse :** <https://framaforms.org/inscription-stage-les-moyens-et-lintervention-syndicale-dans-les-lycees-1699279743>

Modèle de demande de congé pour formation syndicale à donner à votre hiérarchie un mois avant le stage

Nom :  
Prénom :  
Fonction :  
Établissement :



A ....., le .....

A :

- Monsieur / Madame le-la Recteur·trice sous couvert du / de la chef·fe d'établissement [personnels du 2d degré]
- Monsieur / Madame le-la chef·fe d'établissement [AED]
- Monsieur / Madame le-la Recteur·trice sous couvert du / de la pilote du PIAL [AESH]

Madame, Monsieur,

En application de l'article L215-1 du Code Général de la Fonction Publique et du décret n°84-474 du 15 juin 1984 relatif aux congés de formation syndicale dans la fonction publique d'État, je demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un jour, en vue de participer à la session de formation syndicale qui se déroulera le 15 décembre 2023 à Montreuil sous l'égide du Centre d'Étude et de Formation Interprofessionnel Solidaires (CEFI Solidaires), 24 rue de Paris, 93100 Montreuil.

Signature